

La  
**FÉDÉRATION de  
L'HABITATION  
COOPÉRATIVE**  
*du Canada*



**La fin des accords  
d'exploitation fédéraux  
menace les logements  
abordables existants pour  
les Canadiens à faible  
revenu.  
*Agissez maintenant.***

Octobre 2012

## **ENJEU : les Canadiens n'auront plus accès à des logements abordables**

Aujourd'hui, près de 200 000 ménages canadiens vulnérables dépendent d'une aide assujettie à un contrôle du revenu (AACR) accordée par le gouvernement fédéral pour payer leur loyer.<sup>1</sup> Cette aide est offerte par le biais d'accords d'exploitation avec les coopératives d'habitation et d'autres fournisseurs de logements sans but lucratif et de logements publics et élaborés dans le cadre de programmes de logement fédéraux dans les années 1970 et 1980. Certains de ces accords ont déjà pris fin et nous approchons rapidement du jour, en 2020, où **une grande majorité de ces accords prendront fin.**

Lorsque ces accords prendront fin, beaucoup de Canadiens n'auront plus accès à des logements abordables, dont **des aînés, des ménages monoparentaux, des personnes handicapées, des Autochtones, des Néo-Canadiens et d'autres familles à faible revenu.** Ces ménages disposent de très peu de moyens pour trouver d'autres choix de logements abordables, mais ils ne pourront pas se permettre de vivre dans leurs logements actuels sans une aide gouvernementale continue.

Déjà, il existe une pénurie de logements locatifs abordables au Canada. Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux resteront-ils là sans rien faire pendant que des milliers d'autres logements abordables seront perdus?

---

<sup>1</sup> Nous estimons que près de 200 000 ménages vivant maintenant dans des coopératives d'habitation et des logements sans but lucratif risquent de perdre leurs subventions au logement sans pouvoir les remplacer. Ce chiffre est basé sur une analyse réalisée par Steve Pomeroy, expert en logement, de la firme Focus Consulting Inc., en avril 2011.

- 1) *Le logement abordable est un élément essentiel pour assurer la compétitivité économique du Canada et créer des villes où il fait bon vivre.*
- 2) *Les subventions actuelles pour le logement sont un moyen efficace pour les gouvernements d'appuyer le logement abordable pour les personnes qui en ont besoin.*
- 3) *La disponibilité de l'AACR permet aux bénéficiaires d'avoir un logement sûr, ce qui mène à des résultats sociaux positifs et permet aux gouvernements de réaliser des économies dans le réseau de la santé, les services sociaux et le système de justice.*

Le gouvernement fédéral est resté muet sur ces questions. Pendant quelques années, la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) a indiqué qu'elle a examiné cette question, mais aucune étude n'a été rendue publique. Les accords d'exploitation approchent déjà de leur fin. **C'est le moment d'agir.**

Le gouvernement fédéral pourrait adopter la recommandation formulée dans un rapport complémentaire de septembre 2012 présenté au Comité spécial sur les coopératives, intitulé «Situation des coopératives au Canada». Un **Groupe de travail sur les coopératives d'habitation** pourrait fournir aux députés une tribune pour examiner des politiques qui permettraient de protéger le parc de logements abordables existants du Canada.

Il incombe aux gouvernements du Canada – fédéral, provinciaux, territoriaux et municipaux – de s'assurer que ce patrimoine de logements abordables demeure accessible pour les Canadiens à faible revenu.

*Que peuvent faire les gouvernements pour préserver les logements abordables?*

- Élaborer un plan capitalisé à long terme fondé sur le modèle de partage des coûts pour les programmes de supplément au loyer offerts par les provinces, afin que les ménages à faible revenu dans les coopératives d'habitation et les logements sans but lucratif soient protégés quand les accords d'exploitation prendront fin.
- Garantir que le financement fédéral actuel pour l'aide au logement sera maintenu.

**Personne-ressource :** David Granovsky, coordonnateur des relations gouvernementales  
FHCC, Bureau national  
1-800-465-2752, poste 222  
[dgranovsky@fhcc.coop](mailto:dgranovsky@fhcc.coop)

*La FHCC est la voix nationale du mouvement d'habitation coopérative canadien. Elle compte parmi ses membres plus de 900 coopératives d'habitation sans but lucratif et d'autres organismes à l'échelle du Canada. Plus d'un quart de million de Canadiens vivent dans des coopératives d'habitation, dans chaque province et territoire.*